

# CHARTRE DE LA MAISON MEDICALE DU LAVEU.

Notre charte est une base commune, un texte mobilisateur, un projet qui exprime nos valeurs et le sens que nous souhaitons donner à notre travail.

Cependant elle reste adaptable aux réalités de notre équipe.

## **1. Notre maison, c'est**

Notre maison médicale, dont la mission première consiste à assurer des soins de première ligne, se veut un lieu accueillant, chaleureux, ouvert, respectueux de l'autre. C'est également un lieu d'échanges entre travailleurs de formations différentes et complémentaires, entre travailleurs et usagers et entre usagers.

C'est aussi une association de professionnels de la santé au sens large travaillant sous le même toit : accueillant-e-s, médecins généralistes, infirmier-e-s, kinésithérapeutes, assistant-e social-e, psychologue, animatrice-teur en promotion de la santé.

Ensemble, nous avons un projet de société (du local au mondial) solidaire et démocratique avec une vision progressiste (c'est-à-dire visant à une plus grande justice sociale).

Nous œuvrons sur le territoire Laveu - Guillemins- St Gilles - Val-Benoît -Burenville-Cointe auprès des usagers (personnes inscrites à la maison médicale).

Nous choisissons de travailler en équipe transdisciplinaire<sup>1</sup> qui est à nos yeux le meilleur moyen de dispenser des soins de santé globaux de qualité (intégrant les aspects physiques, psychiques, sociaux, affectifs, familiaux et relationnels, culturels, économiques, éthiques,...).

Notre vision de la santé combine des soins individuels et des projets de prévention et de promotion de la santé associant les usagers et le réseau, notamment par le travail en santé communautaire<sup>2</sup>.

Nous portons une attention particulière à la qualité de vie, tant des usagers que des travailleurs.

Nous soutenons la démarche participative des usagers au projet de la MM.

---

<sup>1</sup> La *transdisciplinarité* dépasse le cloisonnement entre les différentes disciplines et permet de voir nos pratiques influencées, voire transformées par les avis de nos collègues d'autres secteurs. » A distinguer de la *pluridisciplinarité* : « concerne l'étude d'un objet d'une seule et même discipline par plusieurs disciplines à la fois. » et de l'*interdisciplinarité* : « concerne le transfert des méthodes d'une discipline à l'autre ».

<sup>2</sup> Définition interne à l'équipe de la MML : L'action communautaire en santé est une démarche collective (une stratégie ?) qui vise à améliorer la santé identifiée comme une ressource pour atteindre une meilleure qualité de vie. Cette action, élaborée d'après l'analyse des besoins d'une communauté, concerne et associe les personnes de la communauté, les professionnels de la santé, le réseau social et politique, de la conception à l'évaluation.

Nous identifions les usagers comme acteurs de leur santé et prenons en compte les déterminants non médicaux de la santé.

Nous visons une relation basée sur la co-responsabilité.

Nos manières d'interagir auprès des usagers, de les responsabiliser, de les soutenir, de les encourager à la participation à des actions communautaires en santé et/ou à des projets de prévention représentent des moyens parmi d'autres pour soutenir, développer leur autonomie/leur pouvoir d'agir. Réciproquement la participation des patients enrichit notre projet.

Dans ce contexte, l'équipe de la MM veille à réunir les conditions favorisant l'émergence d'une association de patients.

## **2. Quelques-unes de nos valeurs**

Nous sommes fermement attachés aux valeurs suivantes pour fonder notre projet commun:

- **La justice sociale**, basée sur le principe d'équité : que chacun reçoive selon ses besoins (besoins définis socialement : avoir un logement et des moyens de subsistance décentes ainsi qu'avoir accès à l'éducation, au travail, aux soins de santé et à la justice) et contribue selon ses capacités.

- **La solidarité** qui doit se jouer à tous les niveaux, entre les usagers, entre les professionnels, entre les usagers et les professionnels, entre maisons médicales et avec d'autres associations partenaires. Une vraie solidarité, comme celle qui est à la base de notre système de sécurité sociale. La solidarité, tout comme la justice sociale favorise l'accessibilité des soins.

- **La citoyenneté** : nous reconnaissons en chacun la capacité de pouvoir décider et agir dans tous les domaines de la vie sociale. Cette autonomie est limitée et enrichie par l'existence des autres.

Attachés à ces valeurs, nous nous engageons à défendre un projet de société équitable, qui participe à améliorer la santé de nos patients.

Ces valeurs sont développées dans la charte des Maisons Médicales éditée par la Fédération à laquelle nous adhérons.

## **3. Nos objectifs généraux**

Forts de ces valeurs, nous voulons expérimenter une façon spécifique de concevoir la santé et les soins de santé.

- Pratiquer des soins de première ligne de qualité, accessibles (localement, financièrement et culturellement), globaux, continus, intégrant différents types de prise en charge (préventive, curative et palliative).
- Intégrer les compétences complémentaires des travailleurs en vue de favoriser l'abord global des situations.

- Développer des stratégies collectives, de santé communautaire et de santé publique (ex: Tableau de Bord de la Fédé) pour l'amélioration de la qualité de vie des usagers et des citoyens.
- Encourager l'autonomie des usagers et la co-responsabilisation dans la gestion de leur santé et, au-delà, des citoyens à la promotion de la santé.

Afin de poursuivre ces objectifs généraux, l'équipe se donne les moyens d'offrir les conditions de travail les plus optimales possibles à ses travailleurs et utilise différents outils (Dynamique Participative, Assurance de Qualité, Guidelines,...).

#### **4. Notre mode d'organisation interne**

Les rapports entre les êtres humains que nous voulons pour la société (solidarité, égalité, concertation, ...) nous motivent à choisir l'autogestion/la cogestion comme mode d'organisation interne selon un modèle construit et adapté au fil du temps en équipe. Ce fonctionnement permet à chacun de prendre des initiatives, de participer et de donner le meilleur de lui-même, notamment lors des moments d'échanges formels d'information et de coordination bihebdomadaires. Les différents travailleurs se partagent les responsabilités dans la limite des compétences de chacun.

Nous portons une attention particulière à la qualité des échanges (écoute, respect des différences, expression des difficultés, ...) et mettons pour cela des outils à disposition des travailleurs (par exemple : notre modèle de gestion, la dynamique participative, les supervisions, les formations, ...)

Nous pratiquons le mode de paiement forfaitaire qui est celui qui favorise le plus l'accessibilité financière aux soins de santé.

Nous gérons pour chaque patient un dossier médical alimenté par l'ensemble des travailleurs afin d'assurer le partage de l'information et des pratiques, la continuité et la globalité des soins.

#### **5. Nos relations avec le réseau et les organismes extérieurs**

La MM est implantée dans un quartier, elle collabore et se coordonne avec le réseau psycho-médico-social et communautaire (réseau du patient, des territoires proches et élargis).

Nous sommes une association de santé intégrée agréée par la région wallonne.

Notre Maison Médicale est membre de l'Inter Groupe Liégeois (IGL) ainsi que de la Fédération des Maisons Médicales et nous intervenons au sein de différents groupes de travail (groupes sectoriels, santé mentale, usagers de drogue, groupe prévention, groupe financement ...). Le travail réalisé par ces institutions soutient nos pratiques et notre travail alimente le leur.

La MM est un témoin privilégié de notre société. A ce titre, elle est actrice et responsable de défendre un point de vue citoyen lors des mouvements sociétaux.

***Rédigée à Ovifat le 14/9/2015, cette charte est le fruit de notre réflexion actuelle. Elle est susceptible d'évoluer et d'être améliorée au fil du temps.***

Chaque travailleur adhère à la présente charte.